

<http://www.snetap-fsu.fr/Lorraine-declaration-au-CREA.html>



Lorraine : déclaration au CREA

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 13 novembre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

De clarification au CREA Lorraine du 13 novembre 2014

Evolution de la carte des formations :

Le SNETAP-[FSU](#) constate que, malgré les multiples courriers et rencontres effectués par les organisations syndicales de l'enseignement agricole public, **les 2 BTSA** demandés par l'enseignement privé ont finalement pu ouvrir à la rentrée 2014, et ce **en dépit d'une contradiction avec la règle de non-concurrence entre les formations**, et singulièrement, avec celles de l'[EPL](#) 54 :

- en initial scolaire : BTSA-GPN à Roville-Aux-Chênes,
- en apprentissage : BTSA-ACSE à Haroué.

Sans préjuger de l'issue donnée aux nouvelles demandes d'ouverture pour la rentrée 2015, nous constatons à nouveau **3 demandes d'ouverture de l'enseignement privé pouvant entrer en concurrence avec des formations dispensées dans le public** :

- en initial scolaire : [CAPA](#) ouvrier de l'exploitation à la MFR de Bulgnéville,
- en apprentissage : BTSA-DATR de la MFR de Gugnecourt et BTSA-PA à la MFR de Ramonchamp.

Des résultats aux baccalauréats professionnels CGEA inquiétants :

Les résultats aux baccalauréats professionnels CGEA sont une nouvelle fois inquiétants (notamment avant l'épreuve de contrôle, qui seule permet de rattraper les évaluations certificative et terminale de deux années de formation).

Faut-il encore une preuve supplémentaire des effets négatifs du passage en 3 ans d'une formation qui en comptait 4 ?

Il est temps de donner des outils et des moyens aux équipes pour adapter la pédagogie aux élèves en difficultés. Notamment, ces derniers devraient pouvoir bénéficier d'une **classe spécifique** permettant un parcours adapté en 4 ans si les besoins s'en font ressentir en Lorraine (mais il faut pour cela sonder les équipes).

D'autre part, il serait souhaitable de **recenser les besoins de formation des équipes pédagogiques**, et enfin de faire connaître l'état d'avancement de l'analyse réalisée par la [DRAAF](#) et de l'étude réalisée par la mission insertion.

Les projets régionaux « enseigner à produire

autrement » :

Le SNETAP-FSU rappelle que, même s'il regrette le manque d'ambition de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, il a, dès les premiers travaux, montré son intérêt pour le projet agro-écologique et la démarche du « Produire Autrement ».

Pourtant, nous pouvons observer une forte contestation citoyenne de plusieurs projets de territoire portant préjudice au développement de projets agro-écologiques :

- l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes,
- le barrage de Sivens,
- la ferme dite des « 1000 vaches » dans la Somme,
- **En Lorraine le centre d'enfouissement des déchets nucléaires CIGEO de Bure.**

Dans ce contexte national, le SNETAP-FSU sera vigilants quant aux éventuelles contradictions entre les annonces ministérielles et la mise en œuvre des projets régionaux « enseigner à produire autrement » élaborés par les DRAAF.

Metz, le 13/11/2014

üüüüSyndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public - Lorraine